

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°4 • Mars 2003

**Résistons ensemble c/o CiCP, 21ter, rue Voltaire, 75011 Paris
Contact et inscription à la liste de diffusion, écrire à : resistons_ensemble@yahoo.com**

Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Mantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires.

Contre la répression internationale: résistance internationale

Ils sont armés et cagoulés. La porte éclate avec fracas. Ils hurlent et menacent. Ils sont prêts à tuer. Ils braquent des énormes fusils aux lueurs aveuglantes. Leurs adversaires ? Des enfants réveillés en pleurs, une mère angoissée, un père terrorisé. Où? partout dans le monde. Partout dans le monde, dans les quartiers modestes, les banlieues ouvrières et les villages paisibles ; dans les zones où habitent les travailleurs avec ou sans papiers, avec ou sans travail, dans les endroits où règne la " loi " de Marché Maximum et de la Tolérance Zéro. Ils sont les gardiens du temple, le bras armé du dieu Dollar et du dieu Euro. Et pour eux, nous sommes dangereux.

Dangereux parce que pauvres, dangereux parce que sans emploi, dangereux parce que mal payés, dangereux parce qu'étrangers, dangereux parce que licenciés, dangereux parce que Roms, Arabes ou Noirs. Pas conformes. Nous sommes dangereux parce que nous ne sommes pas comme leurs chefs : leurs chefs qui profitent de la misère mondiale, de la faim, de la maladie et de la guerre ; ces

financiers et ces dirigeants qui, sans cesse, nous infligent leur morale d'assassins !

Les plus grands voyous de la planète, ce sont eux : les marchands d'armes, les gros pollueurs et les semeurs de morts. Ce sont eux, ces voleurs de milliards qui prétendent nous donner des leçons, qui nous imposent leurs lois et qui veulent dresser nos enfants ... Pour eux, la seule réponse à la pagaille mortelle et mortifère qu'ils ont organisée, c'est la prison : la prison pour un cri, la prison pour un sifflet, la prison pour un mot, pour un graffiti, la prison pour un geste de travers contre leur puissance. POUR NOUS, LA PRISON - POUR EUX, LES PROFITS, la terre comme une immense marchandise à leur disposition, et nous les esclaves sur cette terre.

Mais dans tous les pays aussi des voix s'élèvent avec courage, des hommes et des femmes dénoncent. POUVOIR ASSASSIN !

Que ces voix s'unissent aux nôtres et chassent enfin les truands qui nous dirigent et nous exploitent !

Septième Journée Internationale Contre la Brutalité Policière (JiCBP)



15 MARS 2003 à l'appel du Collectif Opposé à la Brutalité Policière de Montréal. Manifestations au Brésil, Barcelone, Heidelberg, Canada, USA, Autriche, Tchéquie..., en France à Besançon, Nantes, Troyes ...

A LYON → Carnaval des Libertés – actions, musiques, théâtre, performances, samedi 15 mars à 15 heures, Lyon x-rousse, esplanade de la grande côte.

A PARIS → samedi 15 mars à 14 heures place de la République : "RE"-Paris sera dans le cortège du DAL. Ce cortège rejoindra la manif contre la guerre en Irak. RV devant le McDo République.

A LILLE → Projection : Le Bruit, l'Odeur et quelques Etoiles, d'Eric Pittard. Débat en présence de Maurice RAJFUS, historien, membre de l'Observatoire des Libertés Publiques. **Samedi 15 mars : Manifestation contre la fin de la trêve hivernale**, manifestation à l'appel de l'APU Moulins, DAL NPDC, ACA, CSP59, MRAP Lille, Voie Démocratique, Collectif Afrique... à laquelle se joint le collectif Riposte.

A NANTES → Le C.A.S. de Nantes appelle à un **rassemblement le 15 mars, place du Commerce, à 15 h** (table de presse, animations festives etc...)

A TROYES → une table de presse dans le **centre de ville dans la journée du 15**. Le soir l'asso **CLAK ! organisera un concert**.

Balles et baillons

Un récent arrêt de la Cour de cassation donne le droit aux gendarmes d'ouvrir le feu seulement quand c'est "absolument nécessaire". Pourtant les gendarmes ont tiré à Durfort (Gard) une quinzaine de balles sur la voiture des jeunes qui s'enfuyaient. Mourad, 17 ans, du quartier de Valdegour à Nîmes, a été abattu d'une balle dans la nuque. Pourtant, les auteurs des coups de feu ont été remis en liberté. En décembre et en janvier un argentin et un somaliens ont trouvé la mort étouffés sous les baillons mis par des policiers qui procédaient à leur expulsion à Roissy.

Etouffés, abattus... la vie des pauvres, des immigrés, des réfugiés ne vaut pas cher. Mourad a été suspecté d'un cambriolage..., ceux de Roissy accusés de résistance à leur expulsions. Leur mort était-elle "absolument nécessaire" ? Et celle de dizaines et de dizaines de victimes de ce qu'on appelle impudemment de "bavures" policières ?

De jeunes amis de Mourad ont déclaré que : "les gendarmes qui ont tiré sur Mourad, ils ne risquaient rien, Sarkozy leur donné le permis de tuer."

> SUR LE VIF

le XXème s'organise

Le 31 11 2002, Cheikh DIA, majeur, salarié, sans aucun précédent judiciaire, innocent des faits qui lui sont reprochés, s'est retrouvé incarcéré en 48h à Fleury-Mérogis. Malgré l'évidence, il lui faudra attendre le procès du 24 décembre dernier pour être acquitté. L'histoire de Cheikh n'est pas un cas isolé. Les brutalités et pressions policières, application locale du sarcoflash, ont interpellé les habitants du quartier. Depuis, une permanence d'aide et de conseil juridique se tient tous les derniers dimanches du mois au 79 rue des Haies. Jeunes et moins jeunes sont au rendez-vous. Malgré le manque de moyen, l'enthousiasme et la convivialité sont communicatifs. Les remarques fusent, les témoignages aussi (brutalités, insultes, provocations, humiliations policières sont monnaies courantes). Un jeune nous explique : si rien n'est fait, sous la pression arrivera le moment où c'est la violence qui répondra à la violence. Et ils le savent, à ce jeu-là c'est la police qui sortira gagnante. Le local est déjà un lieu de vie proposant soutien scolaire, séances de sport, lieu de détente et d'échange autour d'un baby ou d'une tasse de thé. Mais surtout il doit permettre, grâce à ces réunions, de dénoncer, en les répertoriant, ces agissements et petit à petit organiser une réelle opposition à cette politique répressive.

→ Un appel de L'OBSERVATOIRE DES LIBERTÉS PUBLIQUES

Pour un Observatoire de la délinquance policière. Dès son arrivée au ministère de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy a proclamé qu'il voulait être informé de toutes les bavures, pour les sanctionner sévèrement. Il se trouve que, depuis dix mois, à chaque bavure révélée, le patron des forces de l'ordre s'énerve, expliquant que les fonctionnaires de la République - mal payés - ne font que leur devoir. Pour mieux appuyer sa volonté de sécuriser les citoyens de ce pays, le ministre de l'Intérieur a décidé la création d'un Observatoire de la délinquance. Les bavures se multipliant, il est donc urgent, de notre côté, de constituer un Observatoire de la délinquance policière. Signatures de soutien à envoyer à l'adresse de "RE".



> AGIR

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

à Angers

Le vendredi 24 janvier après une occupation de presque un mois une cinquantaine d'ex-salariés d'ACT ont été évacués manu militari par quelques 300 CRS. 11h05 le tribunal de grande instance rend son ordonnance de référé. Malgré le refus de médiation dont la société porte la responsabilité morale, la mise en cause de sa stratégie économique et financière ainsi qu'en matière de ressources humaines, il autorise le recours à la force publique. Dix minutes plus tard, les CRS pénètrent massivement dans l'usine, l'ordonnance n'a pas encore pu être signifiée aux occupants. L'évacuation dans la violence surprend tout le monde, au moins un nez cassé et quelques blessures légères. L'affrontement se poursuivra jusque devant la mairie où les CRS n'hésiteront pas à recourir à l'emploi de grenades lacrymogènes. Est-ce là la réponse gouvernementale en matière de lutte contre le chômage ?

Avec les lois Vaillant (LSQ) et Sarkozy (LSI), complétées par les lois Perben, toute un dispositif judiciaire est mis en place. Prisons et centres fermés pour mineurs, fichage généralisé, balle et baillons. Couplé aux agressions policières contre les ouvriers qui résistent aux licenciements, c'est une chape de plomb qui s'abat sur le pays. Gageons que la guerre à venir ne sera qu'un nouveau prétexte pour la renforcer.

Le pouvoir joue sur l'isolement des victimes et de leurs amis, il cherche la provocation, il veut des voitures brûlées pour le journal de 20 heures.

Les tissus de solidarité qui commencent à se créer à travers le pays et internationalement constituent la première réponse pour éviter de tomber dans son piège. Il est "absolument nécessaire" de le renforcer, de se rencontrer, de discuter les modalités de la résistance, entre nous.

Dernière minute → En dépit de l'interdiction du préfet du Gard, 500 personnes ont manifesté à Nîmes le samedi 8 mars, en présence du MIB, de la CNT, de la CIMADE de José Bové..., pour exprimer leur soutien à la famille du jeune Mourad assassiné et pour exiger que justice lui soit rendue.

Pour MOURAD → FAX de protestation à envoyer au Procureur de la République à Nîmes, Monsieur Robert Gelli, qui a décidé de relâcher le lendemain les deux gendarmes auteurs de coups de feu mortels sur le jeune Mourad présumé coupable de cambriolage à Durfort. Son n° de fax: **04 66 36 16 49** ou lui écrire au TGI de Nîmes bd des Arènes, 30000 NIMES

à Villefranche

M. Finidori, juge à la cour d'appel de Lyon, a rendu son arrêt aujourd'hui 25 février suite à l'audience du 28 janvier où comparait Mohamed, incarcéré injustement depuis le mois de juin 2002 dans l'affaire de Villefranche : 9 mois ferme pour lui, 300 € de dommages et intérêts pour le policier. Au tribunal de Villefranche, il avait été condamné à 15 jours de prison et 1 € de dommages et intérêts pour le policier. Il devait sortir jeudi ! M. Finidori a motivé cette lourde condamnation en disant que Mohamed était asocial et qu'il faisait partie d'un groupe de fauteurs de trouble à Villefranche !!! Toute cette affaire parce que le policier de la BAC avait donné un coup de coude à Mohamed, roulant en scooter, et qu'après avoir été ensuite tabassé, devant un témoin, dans une rue sombre de Villefranche, par ce même policier, Mohamed avait porté plainte. Peut-on encore parler de justice, avec ce jugement de la cour d'appel de Lyon, qui acquiesce à tout ce que dit la police et aggrave notoirement les condamnations ? Il ne reste pour Mohamed qu'un pourvoi en cassation.